

Conseil d'école du 12 novembre 2021
Ecole maternelle Romain Rolland
2021/2022

Présents :

Alice Jacques, directrice et maîtresse classe 6
Eve Maury, classe 1
Nathalie Bombré, classe 2
Gaëlle Decaens, classe 3
Sandra Barabinot, classe 4
Enisa Abbadi, classe 6
Sara Savy, classe 7
Nathalie Mangin, DDEN (Déléguée départementale de l'Education nationale)
Gaëlle Giffard, conseillère municipale
Mme Guehring, psychologue de l'Education nationale
Sémia Djemili, représentante de parents API
Agathe Lepoutre, représentante API
Sophie Laubie, représentante API
Linda Betraoui, représentante API
Vanessa Lamiche, représentante FCPE

Excusés :

Elise Lauvernay et Tatiana Lepel (classe 5), Jasmine Quet (classe 1)

1/ Elections

Cette année, deux listes se présentaient. Taux de participation : 32,82% (34,68% en 2020). 26 voix (25%) pour la liste FCPE et 78 voix (75% des suffrages exprimés) pour la liste API. Les parents sont représentés au conseil par deux élus pour la FCPE et cinq pour l'API.

La préparation des élections des représentants de l'année scolaire 2022/2023 sera abordée lors du dernier conseil d'école de l'année scolaire.

2/ Structure pédagogique

Le choix de la structure s'est fait en fin d'année afin d'équilibrer au mieux les effectifs des différents niveaux et pour pouvoir s'adapter au mieux aux variations d'effectifs durant l'été.

7 classes réparties de la façon suivante:

Classe 1 : MS, 26 élèves
Classe 2 : GS, 24 élèves
Classe 3 : MS, 25 élèves
Classe 4 : PS/GS, 23 élèves (13 et 10)
Classe 5 : GS, 25 élèves
Classe 6 : PS, 25 enfants
Classe 7 : PS/MS, 24 élèves
Au total 172 enfants

3/ RASED

Le rôle du Réseau d'aide spécialisée aux élèves en difficulté (Rased) est d'apporter une aide spécialisée en prévention. Il intervient en général à la demande de l'enseignant. Les parents peuvent le solliciter de façon directe. Il est composé de Monsieur Thellier, maître à dominante pédagogique et éducative, de Madame Daval, maîtresse à dominante relationnelle et de Mme Guehring, psychologue scolaire de l'Education nationale. Elle a été présente en ce début d'année scolaire pour certaines situations.

Le maître à dominante pédagogique intervient généralement en fin d'année pour les GS. Sa priorité est le cycle 2 en début d'année.

L'équipe du RASED au complet.

Les noms et adresses mail de l'équipe du RASED sont affichées dans le hall. L'année prochaine, les numéros de téléphone et les adresses mail seront également communiqués aux parents dans le carnet de liaison.

La psychologue scolaire est titulaire de son poste et son intervention s'inscrit dans la durée pour les sept écoles de son périmètre. Les parents d'élèves peuvent prendre contact directement avec la psychologue, en cas de besoin.

A noter que les écoles du périmètre des maîtres à dominante pédagogique et à dominante rééducative ne sont pas les mêmes que celles de la psychologue scolaire, ce qui est regrettable.

4/ AESH

A la rentrée, 4 élèves avaient une notification de la MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) pour un total de 64h.

2 AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) sont affectées à l'école pour 48h. Il manquait 16 heures (non pourvues).

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, il y a 3 élèves avec une notification MDPH, pour un total de 44h. 2 AESH sont toujours affectées à l'école pour 48h. A ce jour, les besoins sont couverts. Mais les heures en plus pourraient être redéployées et une AESH pourrait être affectée ailleurs. Un élève est par ailleurs en attente d'une notification MDPH.

5/ Règlement intérieur

Des modifications mineures ont été apportées. Il sera précisé que ce règlement est une déclinaison du règlement départemental type et qu'il est possible de s'y référer pour obtenir plus d'informations. Après échange, le règlement a été adopté par le conseil d'école.

Il sera donné pour signature via le cahier de correspondance, en même temps que la charte de la laïcité et qu'un lien vers le règlement départemental type.

6/ Projet d'école

- Axe 1: les savoirs fondamentaux

Acquérir les premiers outils mathématiques: utiliser le nombre pour résoudre des problèmes.

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions: échanger et réfléchir avec les autres, enrichir le vocabulaire, acquérir et développer la syntaxe. Ces trois éléments feront l'objet d'un travail

systematique dans les classes, avec comme point d'appui l'inscription de toutes les classes au prix les Incorruptibles (travail sur des livres donnés, sur lesquels les classes doivent ensuite voter). Un travail commun sera mené sur une partie de ces albums.

- **Axe 2: éducation au développement durable**

Installation du tri des déchets dans toutes les classes, dans le prolongement des tables de tri installées dans le réfectoire.

Projet jardinage/potager prévu pour trois classes au moins. Ce projet sera effectif au printemps

- **Axe 3: ouverture sur le monde et culturelle**

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques. Découvrir différentes formes d'expression artistique, vivre et exprimer des émotions, formuler des choix.

Ces deux points seront travaillés à travers des pratiques et partenariats culturels avec les structures de la ville (Théâtre du Garde-Chasse, bibliothèque, centre culturel...), et en fonction de l'âge des élèves par la fréquentation de musées de proximité.

7/ Consignes sanitaires et continuité pédagogique

Il existe quatre niveaux dans le protocole sanitaire. Actuellement, nous sommes en niveau 2.

Ce niveau implique que les enfants sont répartis en 2 groupes, qui ne se mélangent jamais pour limiter le brassage, même lors du temps périscolaire (cantine et accueils du matin et du soir) :

Classe 4 : PS/GS	Classe 1 : MS
Classe 6 : PS	Classe 2 : GS
Classe 7 : PS/MS	Classe 3 : MS
	Classe 5 : GS

Des représentants indiquent qu'il leur a été signalé des élèves de moyenne section ne vivraient pas bien le fait de ne pas être avec d'autres enfants moyenne section en récréation. L'enseignante n'en a pas été informée et n'a pas constaté de souffrance de la part des élèves. La directrice souligne qu'en l'état actuel du protocole, il n'y a pas d'autres solutions envisageables. Si le niveau 1 s'appliquait, il serait possible d'avoir des temps communs.

A noter que sur le temps du centre de loisirs (mercredi), la répartition est par tranche d'âge. Donc les enfants qui ne sont pas brassés sur le temps scolaire le sont le mercredi.

Si nous passons en niveau 3, les parents ne pourraient plus rentrer dans l'école pour accompagner les enfants dans les classes et une entrée et une sortie échelonnées à la porte de l'école (comme l'an dernier) seraient mises en place.

En ce qui concerne les tests salivaires : à ce jour, nous ne savons pas si ce sera mis en place dans l'école. C'est l'ARS qui décide. Il est possible que des tests salivaires aient lieu, mais il n'y a pas d'information à ce stade. A toutes fins utiles, les consentements des parents ont été demandés en début d'année.

En cas de cas de Covid, la classe concernée serait fermée. En cas de fermeture de classe, la continuité pédagogique se fera par mail pour les familles qui peuvent utiliser ce moyen de contact. Pour les familles ne pouvant pas l'utiliser, il sera mis en place un contact téléphonique pour une remise de matériel et de supports. Si un enfant est absent car pas de contact, si la famille n'a pas d'adresse email pour joindre l'enseignante ou les enseignantes, elle peut écrire à l'école, qui transmettra le message.

8/ PPMS et sécurité incendie

Le 18/10 a eu lieu un premier exercice incendie où les élèves étaient avertis, cet exercice s'est fait sous forme de jeu. L'évacuation a été rapide et sans soucis particuliers. Le prochain exercice aura lieu le trimestre suivant sans prévenir les élèves.

Le 29/11 aura lieu un exercice PPMS (Plan particulier de mise en sûreté, exercice attentat), qui se déroulera sous forme de jeux « cache-cache ». Les enfants seront prévenus en amont.

9/ Travaux

Pas de travaux majeurs réalisés pendant la période estivale. Seule la mise aux normes électriques dans l'ancien logement de fonction, utilisé comme salle des maîtres, a été faite.

Cela a permis aux ATSEM d'avoir un espace dédié dans lequel elles peuvent se changer, dans l'ancienne salle des maîtres qu'elles ont récupérée. Mme Mangin souligne que l'ancienne salle des ATSEM pourrait être remise en état pour un autre usage, et en tout cas rénovée car ce local est sale et son sol défectueux. L'équipe souligne que cette salle contient notamment le frigo de l'école, qui devrait être changé car il ne fonctionne plus correctement.

Mme Mangin résume par ailleurs lors du conseil d'école le compte-rendu de sa visite travaux réalisée en juin 2021 (compte-rendu transmis à la mairie cet été).

Il apparaît prioritaire que les classes du 1^{er} étage disposent de points d'eau (une seule classe du 1^{er} étage en dispose). Mme Mangin, la direction de l'école, l'équipe enseignante et les parents demandent que soient réalisés ces points d'eau dans les classes 1,2,3 et 5, et ce d'autant plus en temps de protocole sanitaire renforcé avec lavage des mains fréquents. Des enseignants soulignent qu'ils sont par ailleurs indispensables en maternelle, notamment pour les ateliers avec de la peinture.

Mme Mangin préconise par ailleurs la remise en peinture d'un certain nombre de lieux de l'école, notamment le hall d'entrée, et suggère que la peinture de la porte soit aussi remise en état. Elle évoque aussi le besoin d'une réfection des fenêtres du premier étage sur la cour qui ne s'ouvrent pas et ne dispose pas de double vitrage, d'où de grosses déperditions de chaleur.

Une remise à neuf des dortoirs, qui sont sales, est également souhaitable.

Elle préconise également dans le local poubelles de remplacer le coffrage en aggloméré par du carrelage. Des tableaux verts sur les murs de la cour (sur lesquels les enfants peuvent dessiner) pourraient être rénovés.

Elle souligne par ailleurs le bon entretien général réalisé dans notre école. L'équipe de nettoyage travaille bien et l'école est propre selon elle.

Le conseil d'école évoque les déchets jetés derrière les grilles périscolaires de l'élémentaire et les dégradations des panneaux d'affichage devant l'école (dégradations involontaires par des enfants qui

jouent au foot devant l'école le plus souvent). La directrice a renoncé à demander de remplacer le panneau de l'école, la vitrine du panneau actuel ayant été détruite au bout de trois mois. Un autre panneau sera peut-être installé derrière les grilles, à côté de la porte de l'école.

Mme Giffard, élue municipale, indique que la mairie est en train de recevoir les demandes des écoles pour un plan pluriannuel de travaux. Toutes les demandes sont en train d'être recensées. Chaque école doit envoyer ses besoins et ses priorités. L'arbitrage sera rendu au cours du printemps.

Une liste de demandes sera de nouveau adressée par l'école aux services municipaux, demandant une remise en peinture du sas devant le bureau, de l'escalier et du couloir du fond de l'école, de la vitrine du hall et de la porte d'entrée ainsi qu'une réfection des dortoirs et des sanitaires de l'étage. Une réfection de la bibliothèque, des points d'eau dans les classes 1, 2, 3, 5 et une prise internet dans l'appartement de fonction.

Des petits travaux peuvent être demandés aux ateliers municipaux.

Des enseignantes signalent par ailleurs un problème de fuites dans les toilettes du rez-de-chaussée. Trois toilettes sur sept ont été fermées ces derniers temps et il y avait un problème de pièces pour les réparer.

Les représentants de parents ont par ailleurs demandé, comme dans d'autres écoles, si des parkings à trottinettes pourraient être installés à proximité de l'école. La mairie affirme que ce sujet va être étudié dans son ensemble dans le cadre du plan de cyclabilité de la ville. Un recensement global sera fait. La ville dispose de financements dans le cadre du plan vélo.

Les représentants ont par ailleurs demandé si les barrières sur l'esplanade pouvaient être fermées pour plus de sécurité (et éviter les passages de véhicules). L'une dispose visiblement d'un cadenas, mais pas la seconde.

10/ Questions des parents

- Médecine scolaire

Pas de médecin scolaire. Une infirmière peut intervenir sur demande pour un dépistage à la demande d'un enseignant (elle est affectée au collège), notamment pour les dépistages auditifs et visuels et en prévention en Grande section. Mais il n'y a pas de visites médicales systématiques prévues pour les enfants de l'école. Les parents ne peuvent pas faire appel à elle. En l'absence de médecine scolaire, ils peuvent se tourner vers leur médecin traitant ou la PMI.

Une secrétaire médicale réceptionne les PAI (projets d'accueil individualisés, quand l'état de santé nécessite des adaptations à apporter pour la vie de l'enfant)

La question est posée aux enseignants d'une formation aux gestes de premiers secours. Il n'y a pas de formation de mise à jour (recyclage) aux gestes premiers secours prévue par l'Education nationale pour les enseignants. Les enseignants qui veulent faire cette mise à jour ont dû le faire sur leur temps personnel.

- Festivités et sorties

2 spectacles sont prévus : "Pas touche la mouche" le 16 novembre (sauf pour la classe 2, pas assez de place pour toutes les classes en raison d'une petite jauge pour ce spectacle, prévu pour six classes).

Un autre spectacle de fin d'année aura lieu pour toutes les classes le 10 décembre. Ces deux propositions sont prises en charge par la municipalité.

Sortie pour voir l'exposition Canemorto, la langue verte, au centre culturel Jean Cocteau: classe 4 (les 2 et 10 décembre). Sortie à la Villette en prévision : classe 5

Les projets des classes ont pu être présentés lors des réunions de rentrée.

Il est envisagé d'organiser une galette des rois en janvier, à confirmer en janvier

Il est difficile d'organiser des moments festifs avec les parents à cause du protocole sanitaire pour l'instant (même s'il passait en niveau 1, il est nécessaire de limiter les regroupements importants).

- Divers

Les hottes pour les EHPAD : les représentants proposent de réaliser à nouveau le projet d'offrir des cartes ou petites créations pour les résidents de maisons de retraite des Lilas. Ce projet peut rassembler les familles, le service périscolaire et les classes volontaires. Les enseignants en parleront en conseil des maîtres pour voir quels enseignants voudraient participer, puis reviendront vers les parents représentants.

Cycle de natation : Il est prévu à partir de février pour les GS. Son maintien dépend des consignes sanitaires. Le cycle peut être en stage massé (3 séances par semaine pendant 2 semaines) ou une séance par semaine pendant 6 semaines.

Coopérative scolaire: 2757,50 euros collectés lors du premier appel de coopérative.

15 euros par élèves sont répartis dans les classes

Dépenses engagées: inscription au prix les Incorruptibles et achat des livres pour ce prix, cotisation OCCE (pour la coopérative).

Récréations par temps de grosse pluie

Lorsque la récréation dans la cour n'est pas envisageable à cause des conditions météo, les élèves sont regroupés dans le préau. Un film d'animation ou un documentaire leur est proposé sur un écran télé sur un temps court d'une dizaine de minutes (exemples : La Petite taupe ou films d'animations en stop motion comme Shaun le mouton).

L'équipe n'a pas trouvé d'alternative, mais dans ce cas, le temps de récréation est écourté, et l'équipe pédagogique est vigilante quant aux choix des films, qui est réfléchi. Elle souligne que ce sont des films de qualité et adaptés à l'âge des enfants et que ces séances vidéo interviennent rarement (deux fois depuis le début de l'année selon l'équipe enseignante).

L'équipe rappelle que la sortie dans la cour est maintenue autant que possible et qu'il est important pour les enfants de changer de cadre et de sortir de leur classe, et pour les enseignants d'avoir un temps de pause.

Des représentants soulignent que des questions sur ce point sont récurrentes chaque année chez les parents. Ils expliquent que des parents, notamment de petite section, sont parfois étonnés ou l'apprennent tardivement et ne savent pas exactement ce que leurs enfants regardent. Il soulignent qu'une communication sur le sujet serait bienvenue.

La directrice le note. Elle indique que ce point a été évoqué lors de certaines réunions de rentrée.

Remplacements en cas d'absence prévue

Une information pourra être délivrée en amont aux représentants lorsqu'une absence est prévisible.